



Un nouveau comité syndical

Le syndicat mixte Savoie Hexapole est composé de trois collectivités territoriales que sont la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget, et les communes de Chambéry et Sonnaz.

Suite aux élections municipales de mars 2008, un nouveau Comité Syndical a été constitué.

Jean-Louis Sarzier, maire de Drumettaz-Clarafond, a été élu Président.

Les vice-présidents ont chacun en charge une commission :

- **Robert Aguetz**, maire du Viviers du lac, pour les finances,
- **Marina Ferrari**, adjointe à Aix-les-Bains, pour l'administration générale et le développement durable,
- **François Fourches**, adjoint à Méry, pour l'économie,
- **Leila Oufkir**, adjointe à Chambéry pour la promotion et la communication,
- **Daniel Rochaix**, maire de Sonnaz pour les travaux et l'urbanisme.



En 2008

- 50 entreprises
- 1 000 emplois
- 53 hectares en cours d'aménagement
- Actipôle : livraison des 3 premiers bâtiments de la copropriété d'entreprises.
- Hexaparc : immeuble de bureaux livré.
- CréalyS : réalisation de la 1ère tranche (voir article en page 13).
- Regroupement de cliniques : ce projet piloté par la Générale de Santé est reporté.



Le Parc d'activités a reçu officiellement la certification ISO 14001 en juin 2008 par la société ECOPASS pour les métiers d'aménageur foncier, de constructeur immobilier et de développeur de services.

Cette certification s'appuie sur un système de management environnemental reposant sur la maîtrise de l'aménagement du site, la limitation des impacts, la gestion de l'eau, la sensibilisation et l'information des résidents.

Ce management environnemental fait l'objet d'un dossier européen FEDER en cours d'instruction.



Créalys, *un concept alliant innovation et développement durable*

Les entrepreneurs de Créalys ont été séduits par le concept innovant du site, notamment l'offre immobilière associant bureaux et ateliers, mais également la conception architecturale du bâtiment privilégiant des dispositifs d'économie d'énergie et de réduction de l'impact environnemental.

Une pépinière propre dans l'éco-parc

Les parkings perméables de type « evergreen » empêchent la pollution des sous-sols, limitant ainsi les impacts sur le fonctionnement hydraulique du canal du Tillet. Les bureaux sont chauffés au moyen d'une pompe à chaleur connectée à un puits canadien. Ils bénéficient en outre d'une ventilation double flux. Une toiture végétalisée couvrira bientôt la cinquième façade du bâtiment : des filins d'aciers tendus serviront de tuteurs à la vigne vierge, aux bignonnes et aux clématites. Au-delà de l'aspect esthétique, cette technique apporte un confort thermique incontestable en été.

Savoie Hexapole, producteur d'énergies renouvelables

Au premier étage de Créalys, les reflets lumineux témoignent de la présence de panneaux photovoltaïques installés en brise-soleil, pour une protection optimale des locaux, aux heures les plus chaudes. D'autres panneaux sont également installés sur les chèdes filants des ateliers. Soit au total, 200 m² de panneaux photovoltaïques raccordés au réseau EDF.

Créalys a ouvert ses portes en juillet 2008.

Fin 2008, 10 entreprises totalisant 40 emplois sont installées.

Travaux

Aménagement paysager le long de la RD 51 intégrant un cheminement piétonnier et cyclable et la création d'une mare sur le bras de l'ancien petit Tillet.

Nettoyage et création d'un cheminement piétonnier le long du Tillet et projet de connection avec l'arrêt de bus du Viviers du Lac desservi par le réseau Ondea.

Installation d'un abribus en face de la société Thimon.

Environnement

Réalisation d'une extension du restaurant Le Méry (40 m² pour la salle intérieure et 30 m² de terrasse) ; cette extension bénéficie d'une toiture végétalisée.

Mise en place d'un tri et d'une collecte sélective des papiers et cartons avec les entreprises du site ; le prestataire retenu est la société Valespace.